



24^{ème} Tir des Aiguilles 2019

Mercredi 8 et 15 mai :	17h00 → 20h00
Vendredi 10 et 17 mai :	15h00 → 20h00
Samedi 11 mai :	08h30 → 12h00
Samedi 11 mai:	13h30 → 17h00

Société de Tir Sportif MISTERDAM, 1446 Baulmes

DISPOSITIONS GENERALES (DG)

Société organisatrice	Société de Tir Sportif MISTERDAM, 1446 Baulmes
Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupe de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont admis. Un même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme. Chaque tireur accepte les dispositions de ce plan de tir.
Licence de tireur	La licence est obligatoire et doit être mentionnée lors de l'inscription.
Inscriptions	Inscriptions chez : Laurent Dubuis, rte. de Genève 80, 1028 Préverenges, 079.212.44.85 fax 021.804.88.05. Formulaire sur le site www.misterdam.ch, mail : aiguilles@misterdam.ch
Délai	Jusqu'au samedi 4 mai au plus tard.
Tél. stand	024 / 459 20 61 (pendant les heures de tir).
Réservation	Par système de rangeurs (au fur et à mesure des inscriptions)
Finance de groupe et paiement	La finance pour chaque groupe est de Fr. 40.-. Le paiement doit impérativement être effectué avant le tir au moyen du bulletin de versement annexé (C.C.P. 10-2695-9 ou IBAN CH04 0900 0000 1000 2695 9). Attention : aucun tireur ne sera autorisé à tirer si la finance d'inscription n'est pas enregistrée (récépissé accepté).
Livret de tir et taxes (FST et SVC)	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 6.00. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Positions de tir	Arme libre : à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton : couché bras franc V et SV au mousqueton : tir avec appui autorisé Fusils d'assaut : couché sur bipied réglementaire
Catégorie d'armes	Cat A : toutes les armes. Cat D : Fass 57-03. Cat E : Fass 57-02, Fass 90, MQ
Catégories de groupes	Cat A : Toutes les armes – Cat D/E Toutes les armes d'ordonnance
Mutations	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Munition	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Résultats, cartes couronnes (CC) et prix	Une seule CC par participant. Valeur 12.- et 15.- pour 2 distinctions. Prix spécial pour 3 passes classées. Les résultats, répartitions individuelles ultérieures et des groupes seront adressés directement au chef de groupe de chaque société.
Dérangements	Le tireur supporte les dérangements de son arme à l'exception des ruptures de matériel.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du tir. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé (Reg 1.31.00 du 28.08.2001).
Dispositions spéciales	En cas d'affluence, le comité se réserve le droit de modifier les heures de tir.

PLAN DE TIR - 300M

CIBLE EXERCICE

Armes	Dispositions générales
Champ des points	Cible A, 1 m divisée en 10 cercles
Nombre de coups	5 par passe, libre passage aux autres cibles
Position	Dispositions générales
Prix de la passe	Frs. 5.- (frs. 3,25 la passe + frs. 1,75 pour la munition)

CIBLE Aiguilles

GROUPE

Armes	Dispositions générales																
Champ des points	Cible A, 1 m divisée en 10 cercles																
Nombre de coups	8, dont 4, coup par coup et 4 en série, sans limite de temps																
Catégorie de groupe	Cat. A : toutes les armes Cat. D/E : toutes les armes d'ordonnance																
Nombre de tireurs	6 par groupe.																
Finance d'inscription	Frs. 40.- par groupe.																
Prix de la passe	Frs. 19.- (frs. 16.20 pour la passe + frs. 2.80 pour la munition)																
Classements en trois catégories : A, D et E	Classement au total de cinq meilleurs tireurs, appui par le 6e tireur, puis par les résultats individuels, par les meilleurs coups de tout le groupe, puis par l'âge.																
Répartition	100% du produit de la finance d'inscription des groupes au 60% des groupes classés. Cat. A : au premier frs 200.-, au dernier frs. 20.- Cat. D/E : au premier frs 200.-, au dernier frs. 20.-																
Prix en nature ou carte couronne fr. 12.-	<table><thead><tr><th>Cat.</th><th>A</th><th>D</th><th>E</th></tr></thead><tbody><tr><td>E/S</td><td>72</td><td>67</td><td>65</td></tr><tr><td>U21/V</td><td>70</td><td>65</td><td>63</td></tr><tr><td>U17/SV</td><td>69</td><td>64</td><td>62</td></tr></tbody></table>	Cat.	A	D	E	E/S	72	67	65	U21/V	70	65	63	U17/SV	69	64	62
Cat.	A	D	E														
E/S	72	67	65														
U21/V	70	65	63														
U17/SV	69	64	62														

CIBLE GRANGE-NEUVE

Passe médaille

Armes	Dispositions générales																
Champ des points	Cible A, 1 m divisée en 100 cercles																
Nombre de coups	5, coup par coup																
Prix de la passe	Frs. 18.- par tireur (frs. 16,25 pour la passe + frs. 1,75 pour la munition)																
Prix en nature ou carte couronne fr. 12.-	<table><thead><tr><th>Cat.</th><th>A</th><th>D</th><th>E</th></tr></thead><tbody><tr><td>E/S</td><td>440</td><td>415</td><td>405</td></tr><tr><td>U21/V</td><td>430</td><td>410</td><td>400</td></tr><tr><td>U17/SV</td><td>420</td><td>405</td><td>395</td></tr></tbody></table>	Cat.	A	D	E	E/S	440	415	405	U21/V	430	410	400	U17/SV	420	405	395
Cat.	A	D	E														
E/S	440	415	405														
U21/V	430	410	400														
U17/SV	420	405	395														
Classement	Individuel séparé en 3 catégories A, D, E au total des points, puis l'âge le plus élevé																
Prix	Aux 3 premiers classés. 1^{er} frs.70.-, 2^e frs.50.- et 3^e frs.30.-																
Dispositions particulières	Pour chaque coup de 97 et plus, 1 bon pour une croûte au fromage au Chalet de Grange-Neuve.																

CIBLE BAUMINE
REPARTITION IMMEDIATE

Armes Dispositions générales
Champ des points Cible A, 1 m divisée en 10 cercles
Nombre de coups 6, coup par coup
Prix de la passe Fr. 19.- par tireur (16,90 pour la passe + 2,10 pour la munition)
Répartition Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.
Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A & D/E. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Catégorie A		Catégorie D et E	
60 points	Fr. 100.-	60 points	Fr. 100.-
59 points	Fr. 60.-	59 points	Fr. 70.-
58 points	Fr. 30.-	58 points	Fr. 50.-
57 points	Fr. 20.-	57 points	Fr. 40.-
56 points	Fr. 15.-	56 points	Fr. 30.-
55 points	Fr. 10.-	55 points	Fr. 25.-
54 points	Fr. 5.-	54 points	Fr. 20.-
		53 points	Fr. 15.-
		52 points	Fr. 8.-
		51 points	Fr. 5.-

Baulmes, le 30 janvier 2019
Pour le comité d'organisation

Michel Buller
Président

Christiane Bill
Secrétaire

SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS
Approbation du plan de tir : le 31 janvier 2019
Le Chef de la Division fusil : *Alfred Jissot*